INFORMATIONS PROVENANT DES ÉTATS MEMBRES

Informations à fournir au titre de l'article 5, paragraphe 2
Constitution d'un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT)

Règlement (CE) nº 1082/2006 du Parlement européen et du Conseil du 5 juillet 2006 (JO L 210 du 31.7.2006, p. 19)

(2023/C 342/05)

I.1) **Nom, adresse et point de contact**

Dénomination enregistrée: groupement européen de coopération territoriale «Chemins de l'avenir — Ljubljana — Novo mesto — Karlovec — Zagreb», à responsabilité limitée

Siège statutaire: Podbreznik 15, 8000 Novo mesto, Slovénie

Point de contact: Tomaž Savšek, direction faisant fonction, mailto:info@future-paths.eu

I.2) **Durée du groupement**

Durée du groupement:durée indéterminée

Date d'enregistrement: 2 août 2023

Date de publication: 21 octobre 2022

II. **OBJECTIFS**

Le GECT poursuit les objectifs suivants:

1. stimuler l'augmentation de la demande de déplacements de voyageurs grâce à des services publics de transport ferroviaire de passagers, transfrontaliers et régionaux, qui soient réguliers, modernes, rapides et sûrs;
2. améliorer dans des proportions notables la qualité des services, en fonction des nécessités, attentes et demandes actuelles des passagers;
3. accroître l'utilisation des transports publics de passagers, en particulier par le rail et y compris au moyen des technologies intelligentes de pointe et de la numérisation;
4. progresser en matière de fiabilité et de réactivité dans l'ensemble des transports publics par chemin de fer;
5. réduire à longue échéance la pollution de l'environnement, soulager les connexions routières au niveau transfrontalier et à celui des régions et au-delà;
6. renforcer la coopération transfrontalière générale, le développement et la coordination politique à l'échelon local, ainsi que la défense des intérêts de l'ensemble de la zone transfrontalière, dans la logique d'une politique régionale et politique de mobilité qui soient placées sous le signe de la durabilité et d'une mobilité durable, grâce à l'utilisation de moyens de transport respectueux de l'environnement;
7. amener des passagers voyageant à des fins variées à se déplacer en train et accroître l'acheminement de biens par le rail;
8. mettre en place des prestations modernes et novatrices dans les services publics transfrontaliers et régionaux de transport ferroviaire de passagers;
9. mener à bien certaines activités à échéance courte, comme, entre autres, coordonner les horaires, construire des voies d'accès et des pistes cyclables vers les gares, y permettre la location de vélos, y compris électriques, et autres moyens de déplacement propulsés à l'électricité, ou y aménager des parcs-relais pour véhicules à moteur, des abris à vélos, des aires de stationnement, ou encore des auvents;
10. établir des services de logistique de transport transfrontaliers et régionaux à caractère durable;
11. acheter des véhicules ferroviaires de nouvelle génération, destinés aux transports publics transfrontaliers et régionaux de voyageurs par le rail, comme des voitures à aménagement mixte destinées à accueillir des passagers tout en assurant aussi le transport de vélos;

12. réaliser un modèle de services intelligent et intégré, à l'échelle tant transfrontalière que régionale, au moyen de plates-formes et applications numériques, et stimuler ainsi le déploiement de liaisons intermodales de déplacements de haute qualité dans le réseau public de transport ferroviaire dans les régions comme de part et d'autre des frontières;
13. atteindre dans les transports des vitesses élevées et un niveau de services comparable à ceux de l'Europe occidentale, augmenter le pourcentage de voyageurs utilisant les transports publics transfrontaliers et régionaux par chemin de fer et accroître la sécurité dans l'ensemble de ce domaine du transport ferroviaire;
14. accentuer la décarbonation des transports dans tous leurs segments et en stimuler la durabilité;
15. développer également des projets dans d'autres domaines qui, combinés, peuvent exercer une influence accrue sur l'essor de la société, à l'exemple du développement du tourisme, de l'aménagement de nouveaux itinéraires cyclables supplémentaires, des possibilités de création d'emplois supplémentaires le long des lignes de chemin de fer, etc.

III. **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LA DÉNOMINATION DU GROUPEMENT**

Dénomination en anglais: European Grouping of Territorial Cooperation «Paths of the Future — Ljubljana — Novo mesto — Karlovac — Zagreb» with limited liability

IV. **MEMBRES**

IV.1) **Nombre total de membres du groupement:** 13

IV.2) **Nationalités des membres du groupement:** slovène et croate

IV.3) **Informations relatives aux membres**

Dénomination officielle: commune de Škofljica

Adresse postale: Šmarska cesta 3, 1291 Škofljica, Slovénie

Type de membre: collectivité locale

Dénomination officielle: commune de Grosuplje

Adresse postale: Taborska cesta 2, 1290 Grosuplje, Slovénie

Type de membre: collectivité locale

Dénomination officielle: commune d'Ivančna Gorica

Adresse postale: Sokolska ulica 8, 1295 Ivančna Gorica, Slovénie

Type de membre: collectivité locale

Dénomination officielle: commune de Trebnje

Adresse postale: Goliev trg 5, 8210 Trebnje, Slovénie

Type de membre: collectivité locale

Dénomination officielle: commune de Mirna Peč

Adresse postale: Trg 2, 8216 Mirna Peč, Slovénie

Type de membre: collectivité locale

Dénomination officielle: commune de Novo mesto

Adresse postale: Seidlova cesta 1, 8000 Novo mesto, Slovénie

Type de membre: collectivité locale

Dénomination officielle: commune de Semič

Adresse postale: Štefanov trg 9, 8333 Semič, Slovénie

Type de membre: collectivité locale

Dénomination officielle: commune de Črnomelj

Adresse postale: Trg svobode 3, 8340 Črnomelj, Slovénie

Type de membre: collectivité locale

Dénomination officielle: commune de Semič
Adresse postale: Mestni trg 24, 8330 Metlika, Slovénie
Type de membre: collectivité locale

Dénomination officielle: Centre de développement de Novo mesto sarl
Adresse postale: Podbreznik 15, 8000 Novo mesto, Slovénie
Type de membre: organisme de droit public

Dénomination officielle: Chemins de fer slovènes, sarl
Adresse postale: Kolodvorska ulica 11, 1000 Ivančna Gorica, Slovénie
Type de membre: organisme de droit public

Dénomination officielle: joupanie de Karlovac
Adresse postale: Ambroza Vraniczanya 2, 47000 Karlovac, Croatie
Type de membre: collectivité régionale

Dénomination officielle: Chemins de fer croates — Infrastructures sarl, en charge de la gestion, de l'entretien et de la construction des infrastructures ferroviaires
Adresse postale: Mihanovićeva 12, 10000 Zagreb, Croatie
Type de membre: organisme de droit public